

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE –
SEANCE DU VENDREDI 6 JUILLET 2018**

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le vendredi 6 JUILLET, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Les Sables d'Olonne Agglomération s'est réuni en séance publique, à la Pépinière d'entreprises à Olonne sur Mer, à la suite de la convocation adressée le vendredi 29 JUIN 2018.

Etaient présents :

Conseillers communautaires de la ville des SABLES D'OLONNE :

- *Brigitte TESSON*
- *Armel PECHEUL*
- *Pascale BALLE*
- *Gérard MONGELLAZ*
- *Annie COMPARAT*

Conseillers communautaires de la ville du CHATEAU D'OLONNE :

- **Joël MERCIER**
- *Gérard HECHT*
- *Jean-Pierre CHAPALAIN*
- *Françoise REZEAU*
- *Annick TRAMECON*
- *Jean-Pierre BOILEAU*
- *Bernard CODET*
- *Mauricette MAUREL*
- *Isabelle DOAT*
- *Chantal MEREL*

Conseillers communautaires de la ville d'OLONNE SUR MER :

- **Yannick MOREAU**
- *Alain BLANCHARD*
- *Christine DELPIERRE*
- *Michel YOU*
- *Bernard MARCHAND*
- *Frédéric BENELLI*
- *Sophie LOPEZ*
- *Nicole LANDRIEAU*

Conseillers communautaires de la ville de L'ILE D'OLONNE :

- **Fabrice CHABOT**
- *Francis BOSSARD*

Conseillers communautaires de la ville de SAINT MATHURIN :

- **Albert BOUARD**
- *Patrice AUVINET*

Conseillers communautaires de la ville de SAINTE FOY :

- **Jean-Paul DUBREUIL**

Conseillers communautaires de la ville de VAIRE :

Etaiet excusés :

- **Didier GALLOT, conseiller communautaire des Sables d'Olonne**, donne pouvoir à Brigitte TESSON
- Frédéric CHENECHAUD, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Christine DELPIERRE
- Michel BAUDUIN, conseiller communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Gérard MONGELLAZ
- Lionel PARISET, conseiller communautaire des Sables d'Olonne
- Loïc PERON, conseiller communautaire des Sables d'Olonne,
- Catherine BROSSARD, conseillère communautaire des Sables d'Olonne, donne pouvoir à Annie COMPARAT
- Brigitte GAUVIN, conseillère communautaire des Sables d'Olonne,
- Gérard MERCIER, conseiller communautaire des Sables d'Olonne,
- Annick BILLON, conseillère communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à Gérard HECHT
- Anthony PITALIER, conseiller communautaire du Château d'Olonne,
- Philippe RATIER, conseiller communautaire du Château d'Olonne, donne pouvoir à Joël MERCIER
- Simon AVRIL, conseiller communautaire d'Olonne sur Mer,
- Florence PINEAU, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer,
- Lucette ROUSSEAU, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir à Sophie LOPEZ
- Nathalie SILARI, conseillère communautaire d'Olonne sur Mer, donne pouvoir Frédéric BENELLI
- Didier JEGU, conseiller communautaire d'Olonne sur Mer
- Stéphane VIOLLEAU, conseiller communautaire de l'Île d'Olonne,
- Alain TAUPIN, conseiller communautaire de Vairé,
- Yvon ALLO, conseiller communautaire de Vairé
- Noël VERDON, conseiller communautaire de Sainte Foy

Monsieur Patrice AUVINET est désigné secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

FINANCES

- 113. Budget Principal : Décision Modificative de crédits n°1
- 114. Budget Assainissement : Décision Modificative de crédits n°1
- 115. Budget Pépinière : Décision Modificative de crédits n°1
- 116. Budget Port de Plaisance : Décision Modificative de crédits n°1
- 117. Budget AIC : Décision Modificative de crédits n°1
- 118. Budget Pôle Equestre : Décision Modificative de crédits n°1
- 119. Budget Parc d'Activité Sud : Décision Modificative de crédits n°1
- 120. Budget Epinette ; Décision Modificative de crédits n°1
- 121. Budget ZAE Vannerie : Décision Modificative de crédits n°1
- 122. Subventions 2018 : demandes complémentaires

PERSONNEL

- 123. Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique pour la démarche de médiation préalable

SPORT

- 124. Actualisation des tarifs du Pôle équestre vendéen

URBANISME

- 125. Aérodrome acquisition foncière Renaud
- 126. Aérodrome acquisition foncière Carray
- 127. ZA les Bajonnières acquisition ELFRICK
- 128. SCOT et compatibilité avis sur le projet d'AVAP de la commune des Sables d'Olonne
- 129. Prescription de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat
- 130. Secteur de la Vannerie Ilot Nord autorisation à déposer une demande de déclaration d'utilité publique et de cessibilité

ASSAINISSEMENT VOIRIE RESEAUX

- 131. Station d'épuration de l'Ile d'Olonne acquisition foncière Michon
- 132. Assainissement – SPANC - aide financière pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif
- 133. Travaux de by-pass et réhabilitation des ouvrages de prétraitement de la station d'épuration du Petit Plessis – signature du marché
- 134. Renouvellement de la conduite de refoulement du poste de pompage des eaux usées de la Cabaude aux Sables d'Olonne – signature du marché

ECONOMIE

- 135. Centre Numérimé : proposition de tarifs
- 136. Prix Cession terrain Parc d'Activités Les Sables d'Olonne Sud
- 137. Prix de cession terrain ZA l'Épinette
- 138. Prix de cession terrain ZA l'Épinette
- 139. Conventionnement 2018 EPCI et le Conseil Régional

TOURISME

- 140. Maison des randonnées et des loisirs de pleine nature à Vairé : approbation du projet et demandes de subvention
- 141. Maison des randonnées et des loisirs de pleine nature à Vairé : mise à disposition des biens
- 142. Modification de la composition de la commission consultative des services publics locaux
- 143. Création du port de plaisance de Brétignolles sur Mer : avis sur le projet au titre de la demande de transfert de gestion

* * *

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Fonction	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Participation Tourne à gauche vers budget Epinette	67	1FIN	90	67441	1FIN		95 000,00	
Informatique : ajustement	011	1INF	415	6156	2SPO		20 000,00	
Dépense de personnel budget Pole Equestre	012	1DRH	90	64111	3PEQ		58 512,01	
Recettes de personnel budget Pole Equestre	70	1DRH	90	70841	3PEQ			58 512,01
Mise à disposition personnel SEM : financement par l'Agglo	67	1FIN	90	6745	1FIN		33 110,00	
Mise à disposition personnel SEM : remboursement à l'Agglo	70	1FIN	90	70848	1FIN			33 110,00
Ajustement de crédits GGR	65	1EVE	415	6574	2SPO	GGR	50 000,00	
Ajustement de crédits GGR	011	1EVE	415	6238	2SPO	GGR	-50 000,00	
Actualisation de participation à Récréa 2016 et 2017	67	2SPO	413	6718	2PIS		44 683,12	
Ajustement de l'inscription DGF	74	1FIN	01	74124	1FIN			186 397,33
Ajustement de l'inscription Dotation de Compensation	74	1FIN	01	74126	1FIN			-37 000,00
Régularisation cotisation Trivalis 2017	77	1FIN	812	773	1FIN			100 000,00
Dépenses imprévues	022	1FIN	01	022	1FIN		-196 683,12	
Opération d'ordre suite à régularisation de l'actif	042	1fin	01	6811	1FIN		455 000,00	
Opération d'ordre suite à régularisation de l'actif	042	1fin	01	777	1FIN			45 000,00
Virement à la section d'investissement	023	1FIN	01	023	1FIN		-123 602,67	
Total Section de Fonctionnement							386 019,34	386 019,34

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Fonction	Nature	Opération	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Transfert des dépenses N-1 Centre Numérimé vers AIC et Pépinière	23	2DST	90	2313	CENTRENUME	3ECO			84 017,62
Centre Numérimé : transfert des dépenses vers AIC et Pépinière	23	2DST	90	2313	CENTRENUME	3ECO		-961 209,00	
Centre Numérimé : transfert des dépenses vers AIC et Pépinière	20	3ECO	90	2031	CENTRENUME	3ECO		-22 590,90	
Centre Numérimé : transfert des dépenses vers AIC et Pépinière	23	3ECO	90	2313	CENTRENUME	3ECO		-155 909,74	
Centre Numérimé : transfert des dépenses vers AIC et Pépinière	23	3ECO	90	238	CENTRENUME	3ECO		-16 277,61	
Centre Numérimé : suppression du FCTVA sur BP	10	1FIN	01	10222		1FIN			-190 000,00
Centre Numérimé : transfert des financements vers AIC et Pépinière	13	1FIN	90	1322	CENTRENUME	3ECO			-693 309,25
Centre Numérimé : transfert des financements vers AIC et Pépinière	16	1FIN	90	1641		1FIN			-760 414,95
Acquisitions Foncières Vannerie Bourget	21	2AME	90	2111		2AME	ILOT NORD	103 000,00	
Acquisitions Foncières Vannerie Gaumet	21	2AME	90	2111		2AME	ILOT NORD	104 500,00	
Diminution de l'avance faite au budget Vannerie 'Bourget Gaumet)	27	1FIN	90	27638		1FIN		-207 500,00	
Vente parcelle à Mazurelle en réserve foncière sur BP	024	2AME	90	775		2AME			189 000,00
Acquisition foncière : soulte avec Département Allée des cèdres	21	2DST	90	2111		2AME		313 000,00	
Fonds de concours : entrée voirie Parc d'Activité SUD actif	21	1FIN	822	2151		2VOI		130 000,00	
Fonds de concours su Chateau pour le Parc d'activité Sud	13	1FIN	90	1321		1FIN			130 000,00
Fonds de concours : diminution de l'avance au budget Parc d'activité Sud	27	1FIN	90	27638		1FIN		-130 000,00	
Ajustement du fonds de concours rue des Cailles	204	2DST	822	2041412		2VOI		-44 000,00	
Report fonds de concours 2017 Saite Foy et Saint Mathurin	204	1FIN	020	2041412		1FIN		64 532,00	
Subvention d'équipement versée à l'Hippodrome	204	1FIN	414	20422		2SPO		37 856,00	
Tourne à gauche Diminution de l'avance au budget Epinette	37	1FIN	90	27638		1FIN		-95 000,00	
Informatique : ajustement	21	1INF	020	2183		1INF		-20 000,00	
Contrat de ruralité aménagement de la déchetterie	13	1FIN	812	1321		2OM			54 710,00
Opération d'ordre suite à régularisation de l'actif	040	1FIN	01	28138		1FIN			455 000,00
Opération d'ordre suite à régularisation de l'actif	040	1FIN	01	1391		1FIN		45 000,00	
virement de la section de fonctionnement	021	1FIN	01	021		1FIN			-123 602,67
Total Section d'Investissement								-854 599,25	-854 599,25

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) :

- **D'approuver la décision modificative comme détaillée dans le tableau ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président ou son représentant ayant reçu délégation à signer un avenant n°1 au contrat avec Océan Frontiers Pty Ltd précisant que le versement pluriannuel de 50 000 € en 2018 et 50 000 € en 2019 sera une subvention imputée au chapitre 65 et non pas une prestation de services,**
- **D'autoriser le Président à signer un avenant à la convention d'objectifs 2018-2020 avec la SEM Les Sables d'Olonne Développement afin d'intégrer la mise à disposition à 80% de la secrétaire administrative/assistante de direction.**

114. BUDGET ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Annulations recettes de matières de vidanges 2017	67	2ASS	673	2ASS		30 000,00	
Equilibre de la section de fonctionnement	023	1FIN	023	1FIN		-30 000,00	
Total Section de Fonctionnement						0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Régularisation trop perçu de subventions pour Cabaude	13	2ASS	1313	2ASS	PORTCABAUD	7 196,12	
Surcoût Canalisation boulevard de l'Ile Vertime	21	2ASS	21532	2ASS		1 350 000,00	
Emprunts	16	1FIN	1641	1FIN			1 387 196,12
Virement de la section d'investissement	021	1FIN	021	1FIN			-30 000,00
Total Section d'Investissement						1 357 196,12	1 357 196,12

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

Arrivée de Gérard MERCIER et Noël VERDON

115. BUDGET PEPINIERE : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet de la DM	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Ajustement des inscriptions de locations de conteneurs	011	3PEP	6135	3PEP		-1 000,00	
Ajustement des inscriptions de charges d'emprunt	66	1FIN	66111	1FIN		1 000,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet de la DM	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Inscription Mobilier	21	2DST	2184	3ECO	CENTRENUME	23 710,00	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	2DST	2313	3ECO	CENTRENUME	166 769,76	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	20	3ECO	2031	3ECO	CENTRENUME	3 919,52	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	3ECO	2313	3ECO	CENTRENUME	27 050,34	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	3ECO	238	3ECO	CENTRENUME	2 824,17	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	20	LSOA	2031	3ECO	CENTRENUME	19 735,85	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	20	LSOA	2033	3ECO	CENTRENUME	228,33	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	23	LSOA	238	3ECO	CENTRENUME	1 623,02	
Reprise des dépenses antérieures 2016 portées par BP	20	CCO	2031	3ECO	CENTRENUME	128,37	
Prévision des dépenses 2019	20	CCO	2313	3ECO	CENTRENUME	102 423,95	
Transfert subventions BP2018	13	3ECO	1322	3ECO	CENTRENUME		142 295,32
Subventions à recevoir notifiées	13	3ECO	1322	3ECO	CENTRENUME		47 799,61
Emprunt transféré du BP	16	1FIN	1641	1FIN	CENTRENUME		158 318,39
Sous Total Investissement						348 413,32	348 413,32

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) d'approuver cette décision modificative.

116. BUDGET PORT DE PLAISANCE: DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet de la DM	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
Modification de l'imputation de participation à la refection pile n° 4 et jetées du port	67	2POR	6742	2POR	134 000,00	
Virement vers la section d'investissement	023	1FIN	023	1FIN	-134 000,00	
Total					0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet de la DM	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
Modification de l'imputation de participation à la refection pile n° 4 et jetées du port	21	2POR	2141	2POR		134 000,00
Virement de la section de fonctionnement	021	1FIN	021	1FIN		-134 000,00
Sous-total section d'Investissement.					0,00	0,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

117. BUDGET ANNEXE INDUSTRIEN ET COMMERCIAL :
DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet de la DM	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Antenne	Dépenses	Recettes
Inscription Mobilier	21	2DST	2184	3ECO	CENTRENUME	90 170,90	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	2DST	2313	3ECO	CENTRENUME	634 237,74	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	20	3ECO	2031	3ECO	CENTRENUME	14 906,23	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	3ECO	2313	3ECO	CENTRENUME	102 874,44	
Inscriptions dépenses 2018 du BP	23	3ECO	238	3ECO	CENTRENUME	10 740,51	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	20	LSOA	2031	3ECO	CENTRENUME	75 056,91	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	20	LSOA	2033	3ECO	CENTRENUME	868,36	
Reprise des dépenses antérieures 2017 portées par BP	23	LSOA	238	3ECO	CENTRENUME	6 172,47	
Reprise des dépenses antérieures 2016 portées par BP	20	CCO	2031	3ECO	CENTRENUME	488,20	
Prévision des dépenses 2019	20	CCO	2313	3ECO	CENTRENUME	389 525,88	
Transfert subventions BP2018	13	3ECO	1322	3ECO	CENTRENUME		541 159,63
Subventions à recevoir notifiées	13	3ECO	1322	3ECO	CENTRENUME		181 785,44
Emprunt transféré du BP	16	1FIN	1641	1FIN	CENTRENUME		602 096,56
Sous Total Investissement						1 325 041,63	1 325 041,63

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) d'approuver cette décision modificative.

118. BUDGET POLE EQUESTRE: DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
Recettes exceptionnelles suite à des dépenses imprévues	023		023		-4 000,00	
Réparation pompe	011		6166		4 000,00	
Total Section de Fonctionnement					0	0

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
virement de la section de fonctionnement	021		021			-4 000,00
Immobilisation : aménagements	21		2138		-39 000,00	
Immobilisation en cours : avances	23		238		35 000,00	
Total Section d'Investissement					-4 000,00	-4 000,00

e Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEAU) d'approuver cette décision modificative.

119. BUDGET LES SABLES D'OLONNE SUD : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
diminution de la valeur du stock du montant du fonds de concours du Château	042		71355		130 000,00	
cession d'actif au BP	70		7015			130 000,00
Total Section de Fonctionnement					130 000,00	130 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
diminution de la valeur du stock du montant du fonds de concours du Château	040		355			130 000,00
diminution de l'avance faite par le BP de la valeur du fonds de concours du Château	16		168751			-130 000,00
Total Section d'Investissement					0,00	0,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver cette décision modificative.

120. BUDGET EPINETTE : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
Tourne à gauche	74		74			95 000,00
Virement au stock	042		71355		95 000,00	
					95 000,00	95 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU VENDREDI 6 JUILLET 2018 –
LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE
Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@lsoagglo.fr Site : www.lsoagglo.fr

Libellé du compte	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
diminution de la valeur du stock	040		3555			95 000,00
équilibre par baisse avance	16		168751			-95 000,00
Total Section d'Investissement					0,00	0,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver cette décision modificative.

121. BUDGET VANNERIE : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°1

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
transfert des acquisitions de réserve foncière pour la Vannerie sur BP	011		6015		-152 000,00	
constatation de la baisse du transfert de terrains vers le stock	042		7335			-152 000,00
Contrat de ruralité : subvention Vannerie	74		7472	zac1		157 800,00
Contrat de ruralité : subvention Vannerie	74		7472	EXTNUM		133 847,39
Annulation rattachement PRADEL	70	2AME	6015	2AME	55 000,00	
régularisation rattachement	77		777			55 000,00
Diminution des prévisions de recettes sur Ext numérim (report sur 2019 de la réalisation d'une vente)	70		7015	EXTNUM		-291 647,39
Total Fonctionnement					-97 000,00	-97 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Objet du manque de crédit	Chapitre	Gest.	Nature	Service	Dépenses	Recettes
avance du budget principal	16		168751			-152 000,00
constatation de la baisse du transfert de terrains vers le stock	040		3555		-152 000,00	
Total Investissement					-152 000,00	-152 000,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) d'approuver cette décision modificative.

Arrivée de Didier JEGU

122. SUBVENTIONS 2018 - DEMANDES COMPLEMENTAIRES

Association	Proposition 2018
IVCO	11 400 €
La Fermilière	15 000 €
Total	26 400 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU pour l'association IVCO et abstention de Gérard MERCIER et Simon AVRIL pour l'association la Fermilière) de valider les demandes de subventions 2018 complémentaires telles que présentées ci-dessus pour un montant de 26 400 €.

123. PROPOSITION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDIATION PREALABLE
PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION

Sur la base des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer la convention relative à l'adhésion au service de médiation préalable proposé par le Centre de Gestion.

124. POLE EQUESTRE VENDEEN – ACTUALISATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de valider la nouvelle grille tarifaire du Pôle Equestre telle que jointe en annexe.

125. AERODROME - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
Indivision RENAUD	D 215 Château d'Olonne	1 040	7 000 € Toutes indemnités incluses

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) à se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain.

126. AERODROME - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
CARRAY Francis	BX 106 BX 107 Château d'Olonne	1 255 8 435 Dont 1 maison d'habitation et aménagements divers	300 000 € Toutes indemnités incluses

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) à se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain.

127. ZA BAJONNIERES (ILE D'OLONNE) - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m ²)	Prix HT net vendeur
HELFRICK Pamela	ZH n°52 Ile d'Olonne	1 685	12 640 € Toutes indemnités incluses (dont préjudice commercial : 5 000 €, Indemnité de reconstitution d'un bien similaire : 1 740 €)

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de se prononcer favorablement sur l'acquisition de ce terrain.

Arrivée de Lionel PARISSET

μ128. SCOT ET COMPATIBILITE

AVIS SUR LE PROJET D'AVAP DE la COMMUNE DES SABLES D'OLONNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Catherine BROSSARD) d'émettre un avis favorable au projet d'AVAP de la ville des Sables d'Olonne arrêté par délibération en date du 15 mai 2018, avec les recommandations indiquées ci-dessus, celui-ci étant compatible avec les dispositions du SCOT en vigueur sur le territoire des Sables d'Olonne Agglomération.

129. PRESCRIPTION DE L'ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Contexte et objectifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'engager l'élaboration d'un nouveau plan local de l'habitat sur le périmètre des Sables d'Olonne Agglomération conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'habitation,**
- **d'autoriser le Président à associer à l'élaboration les personnes morales conformément à l'article L.300-2 du Code la Construction et de l'Habitation et tel que définit précédemment,**
- **de notifier la présente délibération au représentant de l'Etat afin que ce dernier transmette le « porter à connaissance réglementaire »,**
- **de lancer un appel à concurrence afin de désigner un bureau d'étude pour accompagner Les Sables d'Olonne Agglomération dans l'élaboration du PLH,**
- **d'autoriser le Président à accomplir et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,**
- **d'autoriser le Président à solliciter des subventions visant à financer la démarche d'élaboration du PLH, à accomplir toutes formalités et signer tous les documents nécessaires à l'obtention de ces subventions.**

130. SECTEUR DE LA VANNERIE ILOT NORD – AUTORISATION A DEPOSER UNE DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) ET DE CESSIBILITE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) :

- **De Rappeler que pour les motifs susvisés, le projet d'aménagement de la Vannerie et notamment de l'îlot Nord est d'intérêt général,**
- **D'Approuver le lancement de la procédure de DUP emportant mise en compatibilité du PLU d'Olonne sur Mer,**
- **De solliciter auprès de monsieur le Préfet l'ouverture d'une enquête publique conjointe d'utilité publique et de mise en compatibilité du PLU,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à solliciter de M. Le Préfet de Vendée l'ouverture d'une enquête parcellaire, et un arrêté de cessibilité,**
- **D'informer monsieur le Préfet que la DUP et l'arrêté de cessibilité devront être établis au bénéfice des Sables d'Olonne Agglomération,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette procédure,**
- **De charger Monsieur le Président de l'exécution de la présente délibération.**

131. STATION D'EPURATION DE L'ILE D'OLONNE - ACQUISITION FONCIERE

Vendeur	Réf cad.	Superficie (m²)	Prix HT net vendeur
Monsieur Thierry Michon	E1964 E661	2925 3300	15 000€ + une indemnité d'éviction et d'exploitation de 11 000€ pour la SCEA Domaine St Nicolas

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'acte à intervenir.

132. ASSAINISSEMENT- SPANC
AIDE FINANCIERE POUR LA REHABILITATION
DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En vue d'inciter les usagers propriétaires d'une installation d'assainissement non collectif

Par conséquent, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser la mise en œuvre de cette aide financière au profit des usagers du service d'assainissement non collectif dont les installations présentent des non-conformité. Cette délibération abroge et remplace celle du 7 juillet 2017.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DU VENDREDI 6 JUILLET 2018 –

LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION 3 avenue Carnot 85100 LES SABLES D'OLONNE

Tél : 02.51.23.84.40 Fax : 02.51.32.02.87 Email : info@Isoagglo.fr Site : www.Isoagglo.fr

133. TRAVAUX DE BY-PASS ET REHABILITATION DES OUVRAGES DE PRETRAITEMENT DE LA STATION D'EPURATION DU PETIT PLESSIS – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise SOC pour un montant de 538 511 € HT pour lot 1 et l'entreprise IVEBAT pour un montant de 319 943,87 € HT pour le lot 2 et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les marchés à intervenir.

134. RENOUELEMENT DE LA CONDUITE DE REFOULEMENT DU POSTE DE POMPAGE DES EAUX USEES DE LA CABAUDE AUX SABLES D'OLONNE – SIGNATURE DU MARCHÉ

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise DLE OUEST pour un montant de 1 563 458, 65 € HT et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer les marchés à intervenir.

135. CENTRE NUMERIMER : GRILLE TARIFAIRE POUR L'ANNEE 2018, ASPECTS BUDGETAIRES ET FISCAUX

	surface (m ²)	TARIF HT mois	TARIF TTC mois	TARIF HT semaine	TARIF TTC semaine	TARIF HT journée	TARIF TTC journée	TARIF HT 1/2 journée	TARIF TTC 1/2 journée
RDC									
Espace commun de coworking		Accès libre à tous							
Box 1	3,95	180,00 €	216,00 €	45,00 €	54,00 €	7,50 €	9,00 €	6,25 €	7,50 €
Box 2	3,95	180,00 €	216,00 €	45,00 €	54,00 €	7,50 €	9,00 €	6,25 €	7,50 €
salle de réunion 1	9,95	Accès libre à tous							

a) Espace salles de réunion (étage 1)

	surface	Tarif ½ Journée		Tarif Journée	
		HT	TTC	HT	TTC
Salle de réunion 1	35,45	37,50 €	45,00 €	75,00 €	90,00 €
Salle de réunion 2	20,15	22,50 €	27,00 €	45,00 €	54,00 €
Salle de réunion 1+2	55,60	57,50 €	69,00 €	115,00 €	138,00 €

LOYER :

Il est proposé d'appliquer au 01.09.2018 le tarif mensuel au m² suivant :

8,55 € HT/m²/mois.

	surface m ²	loyer HT au m ² / mois	loyer mensuel HT hors charges	loyer annuel HT hors charges
bureau 1	16	8,55 €	136,80 €	1 641,60 €
bureau 2	16,4	8,55 €	140,22 €	1 682,64 €
bureau 3	21,8	8,55 €	186,39 €	2 236,68 €
bureau 4	23,75	8,55 €	203,06 €	2 436,75 €

FORFAIT CHARGES :

	surface	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
prix loyer au m ² HT		8,55 €	9,41 €	10,35 €	11,38 €
forfait charges au m ² HT		6,47 €	6,47 €	6,47 €	6,47 €
bureau 1	16	240,32 €	254,00 €	269,05 €	285,60 €
bureau 2	16,4	246,33 €	260,35 €	275,77 €	292,74 €
bureau 3	21,8	327,44 €	346,08 €	366,58 €	389,13 €
bureau 4	23,75	356,73 €	377,03 €	399,37 €	423,94 €

b) Espace formation (étage 2)

	surface (m ²)	Forfait HT ½ journée	Forfait TTC ½ journée
espace réception du RDC	81,8	250,00 €	300,00 €
toit terrasse <i>nombre de personnes autorisées sur le toit terrasse : 50 personnes</i>	222,15	250,00 €	300,00 €
option : office du RDC	13,25	83,33 €	100,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEU) de valider :

- **Le projet de déclaration d'activité économique assujetti à TVA ;**
- **Le ratio de répartition des surfaces affectées aux activités de Pépinière d'entreprise (20.82%) et de locations de locaux professionnels aménagés (79.18%) ;**
- **Les tarifs de locations proposés pour chacune des activités.**

136. PRIX DE CESSION TERRAIN PARC D'ACTIVITES LES SABLES D'OLONNE SUD

Surfaces Cessibles	Prix HT au m ²	Total par secteur
127 660	28	3 574 480
210 440	24	5 050 560
50 860	20	1 017 200
388 960		9 642 240

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de valider les tarifs suivants :

- **Terrains 1 à 28 € HT/m²**
- **Terrains 2 à 24 € HT/m²**
- **Terrains 3 à 20 € HT/m²**

137. ZONE D'ACTIVITES DE L'EPINETTE : PRIX DE CESSION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de :

- **Valider le principe de cession des terrains aux entreprises intéressées.**
- **De valider sur un prix de vente arrêté à 25 € HT/m² pour les terrains situés dans le périmètre de « EPINETTE EXTENSION ».**

138. ZONE D'ACTIVITES DE L'EPINETTE : TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de :

- **Confirmer la délibération du 19 mai 2017 relative au transfert en pleine propriété de la zone d'activités de l'Epinette entre la Commune de Sainte Foy et la Communauté d'Agglomération les Sables d'Olonne Agglomération en :**
 - o **Approuvant à nouveau le transfert en pleine propriété des terrains communaux disponibles de la zone d'activités économiques de l'Epinette située sur la Commune de Sainte-Foy sur la base de l'avis des domaines du 28 mai 2018,**
 - o **Approuvant à nouveau les modalités financières et patrimoniales de transfert de la zone d'activités économiques de l'Epinette située sur la Commune de Sainte-Foy à la Communauté d'agglomération, par le transfert de la convention de crédit à moyen terme n°10000248642 souscrite auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée le 16 juillet 2014,**
 - o **Sollicitant les conseils municipaux des sept communes membres pour approuver les modalités financières et patrimoniales de transfert de la zone d'activités économiques de l'Epinette située sur la Commune de Sainte-Foy à la Communauté d'agglomération, par le transfert de la convention de crédit à moyen terme n°10000248642 souscrite auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée le 16 juillet 2014.**

139. CONVENTION DE PARTENARIAT EN FAVEUR DES RESEaux D'ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE ENTRE LA REGION PAYS DE LA LOIRE ET LES SABLES D'OLONNE AGGLOMERATION AU TITRE DE L'ANNEE 2018

Dans le cadre du soutien des Sables d'Olonne Agglomération à Initiative Vendée Centre Océan et à l'ADIE, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (abstention de Nicole LANDRIEU) de se prononcer favorablement pour la signature de la convention et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant ayant reçu délégation, à la signer.

140. CREATION D'UNE MAISON DES RANDONNEES ET DES LOISIRS DE PLEINE NATURE A VAIRÉ : APPROBATION DU PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTION

Plan de financement prévisionnel :

Subvention Région sollicitée / NCR et avenant	242 765 €	36%
Subvention Région sollicitée / performance énergétique	13 000 €	2%
Subvention Etat sollicitée / contrat de ruralité DSIL 2019	201 000 €	30%
Les Sables d'Olonne Agglomération	213 235 €	32%
Total H.T	670 000 €	100%

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'approuver le projet ci-dessus présenté, son coût, son plan de financement prévisionnel et son calendrier ;***
- ***D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant délégation à solliciter la subvention de la Région prévue dans le cadre du Nouveau Contrat Régional 2015-2018 et de son avenant ;***
- ***D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant délégation à solliciter une subvention de la Région des Pays de la Loire au titre de la performance énergétique des équipements publics,***
- ***D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant ayant délégation à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Contrat de ruralité et de l'annexe financière 2019 à venir.***

141. CREATION D'UNE MAISON DES RANDONNEES ET DES LOISIRS DE PLEINE NATURE A VAIRÉ : MISE A DISPOSITION DES BIENS

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à résilier le procès-verbal de mise à disposition des biens signé le 5 avril 2017 avec la commune de Vairé.***
- ***D'approuver le projet de bail emphytéotique à passer avec la Commune de Vairé tel que ci-dessus présenté et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.***

142. MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES
SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de remplacer l'association « la Facture d'eau est imbuvable » par l'association ORGECO (Organisation Générale des Consommateurs) au sein de la commission consultative des services publics locaux.

143. CREATION DU PORT DE PLAISANCE DE BRETIGNOLLES SUR MER – AVIS SUR LE
PROJET AU TITRE DE LA DEMANDE DE TRANSFERT DE GESTION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à la majorité (vote contre de Nicole LANDRIEAU, Simon AVRIL et Gérard MERCIER) d'émettre un avis favorable sur le projet.

*Fait et délibéré aux Sables d'Olonne, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents*